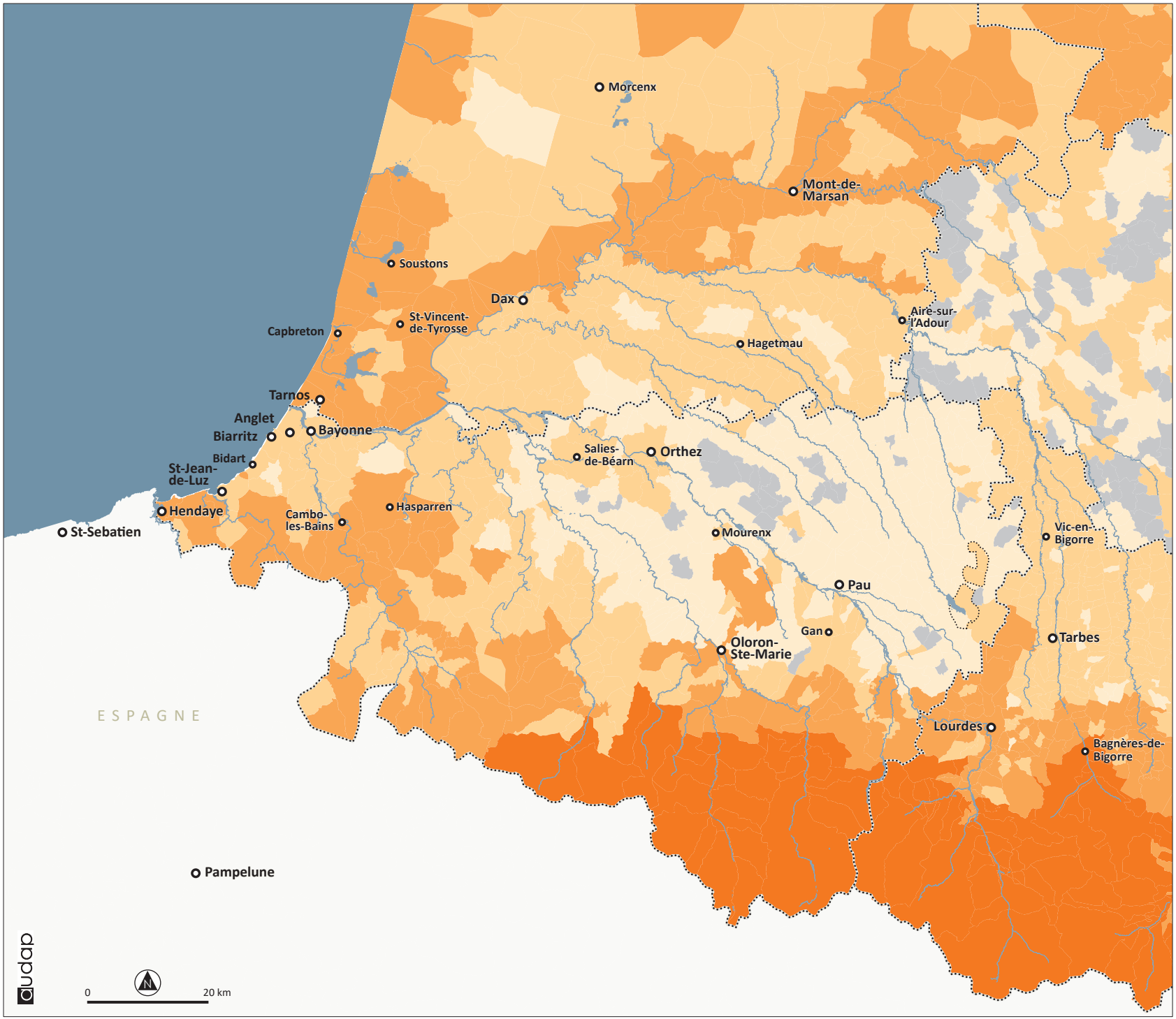
Synthèse du nombre d'aléas climatiques par commune en 2016



Nombre d'aléas

- Aucun aléa
- 1
- 2
- 3
- 4

Source : IGN-BD Topo ; MTES-Gaspar 2017 ; SDES 2019

Les aléas climatiques *sont estimés à partir des communes déclarées à risques majeurs par les services de l'Etat pour les différents aléas naturels hydrologiques et terrestres. Ces aléas naturels correspondent à ceux susceptibles d'être directement ou indirectement influencés par le changement climatique : avalanches / cyclones et tempêtes / feux de forêt / inondations / mouvements de terrain.*
En raison du carctère ubiquiste des tempête en métropole, les communes déclarées « à risque tempête » ne sont pas retenues pour la France métropolitaine mais seulement pour les territoires d'outre-mer. 4 types d'aléas sont donc pris en compte pour les communes métropolitaines.

Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées mars 2020